

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-IUTCV-03

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE CRÉTEIL-VITRY DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** les articles D. 713-1, L. 713-1 et suivants, D. 719-1 et suivants du Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le calendrier électoral en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges des personnels au conseil de gestion de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté portant modalités d'organisation des élections en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges des personnels au conseil de gestion de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants des collèges des personnels au conseil de gestion de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Créteil-Vitry de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), organisées du mardi 1^{er} juillet 2025 à 10h00 au mercredi 2 juillet 2025 à 16h00 les candidatures suivantes :

Collèges	Dit « des professeurs des universités et des personnels assimilés »	Dit « des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés, des enseignants et chercheurs »	Dit « des autres enseignants »	Dit « des chargés d'enseignement »	Dit « des personnels ingénieurs, administratifs techniques, ouvriers et de service »
Listes de candidatures	Ensemble pour l'IUT de Créteil-Vitry	Ensemble pour l'IUT de Créteil-Vitry	Ensemble pour l'IUT de Créteil-Vitry	Ensemble pour l'IUT de Créteil-Vitry	Ensemble pour l'IUT de Créteil-Vitry

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-IUTCV-03

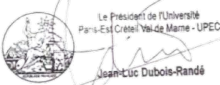
PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE CRÉTEIL-VITRY DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage, ainsi que par une mise en ligne sur la page élections dédiée sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 17 juin 2025

Le Président de l'Université


Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ